



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, Carnegieplein 2, 2517 KJ La Haye, Pays-Bas

Tél : +31 (0)70 302 2323 Télécopie : +31 (0)70 364 9928

[Site Internet](#) [X](#) [YouTube](#) [LinkedIn](#)

Communiqué de presse

Non officiel

N° 2025/26

Le 16 mai 2025

La France introduit une instance contre l'Iran

LA HAYE, le 16 mai 2025. La France a déposé aujourd'hui devant la Cour internationale de Justice une requête introductive d'instance contre l'Iran, au sujet d'un différend concernant, selon les termes de la requête, des « manquements graves et répétés de l'Iran à ses obligations au titre de [la convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963], dans le cadre de l'arrestation, de la détention et du procès de plusieurs ressortissants français en Iran ».

La requête de la France porte sur « la politique d'otages menée par l'Iran à l'encontre de ressortissants français depuis mai 2022 ». La France soutient que cette politique « cible des ressortissants français voyageant ou séjournant en Iran en les accusant de diverses charges en lien avec la sécurité nationale iranienne ». La requête porte spécifiquement sur la détention par l'Iran de deux ressortissants français, M^{me} Cécile Kohler et M. Jacques Paris.

Le demandeur entend fonder la compétence de la Cour sur l'article 36 du [Statut de la Cour](#), lu conjointement avec l'article premier du protocole de signature facultative à la convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963 concernant le règlement obligatoire des différends, auxquels la France comme l'Iran sont parties.

Le texte intégral de la [requête introductive d'instance](#) est disponible sur le site Internet de la Cour.

Remarque : Les communiqués de presse de la Cour sont établis par son Greffe à des fins d'information uniquement et ne constituent pas des documents officiels.

La Cour internationale de Justice (CIJ) est l'organe judiciaire principal de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Elle a été instituée en juin 1945 par la Charte des Nations Unies et a entamé ses activités en avril 1946. La Cour est composée de 15 juges, élus pour un mandat de neuf ans par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité de l'ONU. Elle a son siège au Palais de la Paix, à La Haye (Pays-Bas). La Cour a une double mission, consistant, d'une part, à régler, conformément au droit international, les différends juridiques dont elle est saisie par les États et, d'autre part, à donner des avis consultatifs sur les questions juridiques qui lui sont soumises par les organes de l'ONU et les institutions du système des Nations Unies dûment autorisés à le faire.

Département de l'information :

M^{me} Monique Legerman, première secrétaire de la Cour, cheffe du département : +31 (0)70 302 2336

M^{me} Joanne Moore, attachée d'information : +31 (0)70 302 2337

Adresse électronique : media@icj-cij.org